



HAL
open science

Une projection de l'économie française (2000-2005)

Xavier Timbeau

► **To cite this version:**

Xavier Timbeau. Une projection de l'économie française (2000-2005). [Rapport de recherche] OFCE. 2000, pp.66 - 106. hal-03614773

HAL Id: hal-03614773

<https://hal-sciencespo.archives-ouvertes.fr/hal-03614773>

Submitted on 21 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANNEXE
UNE PROJECTION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE
(2000-2005)

SOMMAIRE

	Pages
I. CONCEPTION GÉNÉRALE DE L'EXERCICE	68
II. PRINCIPALES HYPOTHÈSES DE LA PROJECTION	70
A. TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE CHANGE.....	70
B. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	72
C. LES FINANCES PUBLIQUES.....	74
D. LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL.....	76
III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES	77
A. LA CROISSANCE.....	77
B. LES MÉNAGES.....	79
C. LES ENTREPRISES.....	81
D. LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS.....	82
E. EMPLOI ET CHÔMAGE.....	84
F. LES PRIX.....	86
G. L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE.....	86
IV. TENDANCES DES FINANCES PUBLIQUES	90
A. LES RECETTES.....	90
B. L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.....	91
1. La masse salariale.....	92
2. Les consommations intermédiaires.....	93
3. Les investissements publics.....	94
4. Les prestations sociales.....	95
a) Les prestations-maladie.....	95
b) Les prestations-vieillesse.....	96
c) Les prestations familiales et le Revenu Minimum d'Insertion.....	97
d) Les prestations-chômage.....	97
C. LE BESOIN DE FINANCEMENT ET LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES.....	98
D. ÉVALUATION DE L'IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES RÉDUCTIONS DE PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DÉCIDÉES ENTRE 2001 ET 2003.....	100
E. SENSIBILITÉ DES DÉPENSES PUBLIQUES A LA CROISSANCE.....	102

Cette note, établie par la Division des Etudes macroéconomiques du Service des Etudes du Sénat, présente les résultats d'une projection réalisée par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) à l'aide du modèle e-mod.fr.

I. CONCEPTION GÉNÉRALE DE L'EXERCICE

- Cette projection de l'économie française à l'horizon de cinq ans - 2005 en est le terme - a été réalisée par l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) à l'aide de son **nouveau modèle** de simulation de l'économie française, e-mod.fr. Elle est de nature essentiellement **macroéconomique**.

Les experts de l'OFCE se sont attachés toutefois à en tirer le maximum d'indications sur l'évolution des **finances publiques** (principalement au cours des années 2000, 2001 et 2002).

Si les résultats affichés pour les deux premières années (2000 et 2001) peuvent être considérés comme une **prévision**¹, les quatre dernières années (2002 à 2005) ne décrivent pas le scénario le plus **probable**, mais plutôt une extrapolation des **tendances** à l'œuvre jusqu'en 2001. Il s'agit ainsi d'**illustrer**, par une projection à cinq ans, les questions et les choix devant lesquels se trouvent aujourd'hui les responsables de la politique économique.

- Dans le but de mettre à la disposition des Sénateurs une telle "illustration", les évolutions macroéconomiques ont délibérément un caractère **tendanciel**.

Ce choix influence notamment deux catégories d'hypothèses :

- Le scénario d'environnement international à moyen terme, qui sert de cadre à la projection de l'économie française, a été élaboré à partir des estimations de croissance potentielle réalisée par l'OCDE ou par le FMI pour les zones hors OCDE pour les années 2002 à 2005. Par construction, le scénario d'environnement international à moyen terme prolonge ainsi les évolutions constatées par le passé.

- Les prix des partenaires étrangers de la France évolueraient de manière telle que la compétitivité-prix de l'économie française serait stable à partir de 2002. Une hypothèse de cette nature a évidemment un caractère conventionnel, mais il serait hasardeux d'en retenir une autre dans le cadre d'un exercice de moyen terme.

Au regard des choix ainsi opérés, il est logique que les évolutions macroéconomiques décrites par la projection prolongent les tendances lourdes à l'œuvre dans l'économie française.

¹ Cf. Lettre de l'OFCE, n° 199, octobre 2000.

- La projection inclut l'impact de l'application de la loi sur les 35 heures. Les effets de celle-ci seraient concentrés sur les années 2000 et 2001.

- Concernant les finances publiques, la projection tient compte de la nécessité de leur redressement, afin de maîtriser l'évolution de la dette publique, et des engagements pris par la France dans le cadre du Pacte de stabilité et de croissance, qui se sont traduits par la présentation en janvier 2000, devant la Commission européenne, d'une programmation pluriannuelle des finances publiques.

Cela se traduit globalement par la poursuite de la maîtrise des dépenses publiques. Celles-ci croîtraient de 1,7 % en moyenne sur la période 2000-2005, soit un infléchissement par rapport à l'évolution des années 1990. L'hypothèse retenue par les auteurs de la projection traduit cependant un relâchement dans la maîtrise des dépenses publiques par rapport aux années récentes et une progression supérieure à ce que le gouvernement annonce dans le plan de programmation pluriannuelle 2001-2003.

- Malgré un ensemble d'hypothèses relativement " conservatrices ", la projection met en évidence une **inflexion** des tendances de l'économie française. La croissance affichée en projection (+ **2,7 % par an** sur le moyen terme) est en effet nettement plus élevée non seulement qu'au cours de la période 1990-2000 (+ 1,4 % par an), marquée par des conditions monétaires (taux d'intérêt et taux de change) pénalisantes et caractérisée par un fort ralentissement de l'activité, mais aussi que sur une période plus longue (+ 1,9 % par an en moyenne entre 1980 et 1998).

Selon les experts de l'OFCE, ceci peut s'expliquer par le type de reprise que connaît l'économie française depuis 1997. Après le début de la décennie 1990, l'économie française rattrape le retard accumulé. La forte baisse du chômage (presque 3 points de baisse depuis 1997), obtenue par des créations d'emplois très fortes (plus de 700 000 emplois créés par le secteur marchand de 1997 à 1999), a soutenu la croissance du revenu des ménages et leur consommation. La remontée du taux d'investissement au cours de l'année 1997 a stimulé dans un premier temps la croissance de la demande et a ensuite accru la capacité de production des entreprises.

Rattrapant ainsi son retard, l'économie française connaît une croissance supérieure à son potentiel (2,4 % par an). Cet écart entre croissance effective et potentielle se réduit progressivement, le phénomène de rattrapage s'atténuant, pour devenir nul à l'horizon de la projection.

L'accélération de l'activité allège la contrainte sur les finances publiques. Alors que les dépenses restent maîtrisées, la croissance apporte des recettes fiscales qui viennent réduire le déficit. Les experts de l'OFCE ont

considéré que les gouvernements successifs bénéficieraient de marges de manœuvre leur permettant de **réduire la pression fiscale**.

Ils ont supposé que cette réduction portait principalement sur les **charges sociales employeurs**. Une telle politique permettrait de contrer l'impact nécessairement inflationniste de la baisse du chômage (ce qui n'empêcherait pas une inflation de 2,5 % en l'an 2005).

II. PRINCIPALES HYPOTHÈSES DE LA PROJECTION

A. TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE CHANGE

Par convention, la projection prolonge à l'horizon du moyen terme les prévisions à court terme (2000-2001) de taux d'intérêt et de taux de change que l'OFCE vient de présenter¹.

- Les **taux d'intérêt à court terme** ont fortement augmenté depuis la mi-1999, de 1,75 point aux Etats-Unis et de 2,25 points dans la zone euro.

Aux Etats-Unis, les taux d'intérêt à court terme diminueraient de 0,6 point de 2000 à 2001, passant de 6,5 % à 5,9 %, du fait du ralentissement de l'activité économique.

Dans la zone euro, les taux d'intérêt à court terme augmenteraient de seulement 0,2 point en l'an 2001, pour se stabiliser à 4,6 % jusqu'en l'an 2005. En effet, l'inflation ralentirait et retrouverait un bas niveau quand le marché pétrolier se retournerait.

- La hausse des **taux longs** a été beaucoup plus faible.

Aux Etats-Unis, les taux d'intérêt à long terme diminueraient de 0,3 point, passant de 6,1 % en 2000 à 5,8 % en 2001, du fait du ralentissement de l'activité américaine.

Dans la zone euro, ils diminueraient de 0,1 point en l'an 2001, passant à 5,2 %.

Dans la zone euro comme aux Etats-Unis, les taux longs se stabiliseraient au niveau atteint en l'an 2001.

¹ Cf. Lettre de l'OFCE, n° 199, octobre 2000.

- Le mouvement de baisse de l'euro, intervenu en 1999 (de 1,17 dollar début 1999 à 0,85 dollar aujourd'hui) s'inverserait en l'an 2001.

Ainsi, la plupart des observateurs, interrogés par *Consensus Economics* en septembre 2000, déclaraient attendre une remontée de l'euro, vers 1,02 dollar en septembre 2001 et 1,065 dollar en septembre 2002.

Toutefois, l'écart des taux d'intérêt à 1 an n'est que de 1 point, ce qui peut sembler difficilement compatible avec une appréciation anticipée de 18 % de l'euro. La baisse du dollar pourrait survenir quand l'inversion des situations conjoncturelles aux États-Unis et en Europe deviendrait manifeste, c'est-à-dire selon l'OFCE pas avant la mi-2001. Aussi, selon l'OFCE l'euro passerait de 0,87 dollar au troisième trimestre 2000 à 1 dollar à la mi-2001.

Malgré la faiblesse des taux d'intérêt japonais, le yen resterait stable par rapport au dollar, en raison d'une légère amélioration de la situation de l'économie japonaise et d'excédents commerciaux massifs.

- Enfin, le prix moyen du **baril de Brent** diminuerait, passant en moyenne de 28,5 dollars en l'an 2000 à 26,5 dollars en l'an 2001, puis à 26 dollars de 2002 à 2005.

HYPOTHÈSES DE TAUX DE CHANGE, DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE COURS DU PETROLE

	1999	2000	2001	2002-2005
Taux d'intérêt courts				
- Etats-Unis	5,3	6,5	5,9	5,9
- Japon	0,2	0,2	0,3	0,3
- Zone euro	3,0	4,4	4,6	4,6
- Royaume-Uni	5,4	6,1	5,8	5,8
Taux d'intérêt longs				
- Etats-Unis	5,6	6,1	5,8	5,8
- Japon	1,8	1,8	1,8	1,8
- Zone euro	4,5	5,3	5,2	5,2
- Royaume-Uni	5,1	5,3	5,2	5,2
Taux de change				
- 1 \$= ...yens	114	107	107	107
- 1 £ = ... euro	1,52	1,64	1,58	1,58
- 1 euro = ... \$	1,07	0,92	0,96	0,96
Prix du pétrole, Brent, en \$	17,9	28,5	26,5	26

Source : Prévisions OFCE.

B. L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

• Les prévisions de croissance des experts de l'OFCE pour les années 2000 et 2001 reposent sur les hypothèses d'une sortie de crise en Asie, en Amérique Latine et en Russie, d'un nouvel essor européen ainsi que d'un dynamisme persistant de la Chine¹.

L'économie américaine, après une forte croissance en l'an 2000, enregistrerait en l'an 2001 les premiers signes de ralentissement, amortis par les effets bénéfiques de la « nouvelle économie ».

Le Japon poursuivrait le lent redressement entrepris depuis le milieu de l'année 1999.

• A moyen terme (2002-2005), la croissance des partenaires de la France est évaluée à partir des estimations de leur croissance potentielle réalisées par l'OCDE ou par le FMI pour les zones hors OCDE (cf. tableaux ci-dessous).

CROISSANCE POTENTIELLE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES EUROPÉENS DE LA FRANCE

Source	France	Allemagne	Royaume- Uni	Italie	Espagne	Pays-Bas	Belgique	Autre UE	Autre Europe	UE
OCDE	2,4	1,9	2,4	2,0	3,3	3,1	2,6	3,3	3,4	2,5
FMI	2,5	2,1	2,4	2,0						
		(17 %)	(10 %)	(11 %)	(6 %)	(4 %)	(8 %)	(7 %)	(5 %)	(63 %)

Entre parenthèses figure la part de ces économies dans les échanges extérieurs de la France.

Sources : OCDE, FMI.

¹ Pour plus de détails, le lecteur pourra se référer à la Lettre de l'OFCE, n°199, octobre 2000.

CROISSANCE POTENTIELLE DES PRINCIPAUX PARTENAIRES NON EUROPÉENS DE LA FRANCE

Source	Etats-Unis	Japon	Autres OCDE hors Europe	Afrique	Amérique latine	Asie	Moyen Orient et OPEP	Europe Est
OCDE	3,7	1,2	2,7					
FMI	3,5	1,0		2,4*	3,6*	7,6*	3,6*	1,7*
	(8 %)	(2 %)	(2 %)	(6 %)	(3 %)	(4 %)	(5 %)	(2 %)

* Ce calcul correspond à la moyenne de la croissance de cette zone sur les dix dernières années.

Entre parenthèses figure la part de ces économies dans les échanges extérieurs de la France.

Sources : OCDE, FMI.

Les hypothèses de croissance des partenaires de la France ainsi retenues permettent d'évaluer, à l'aide de l'élasticité de leurs importations à la croissance, la demande étrangère adressée à la France. Compte tenu d'une hypothèse de décroissance de l'élasticité des importations, la demande étrangère progresserait de 9 % en 2001, 7 % en 2002, 5,8 % en 2003 et 5,7 % en 2004 et 2005.

Ces hypothèses sont récapitulées dans le **tableau** ci-dessous.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES D'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

	1999	2000	2001	2002-2005*
ÉVOLUTION DU PIB EN %				
- Union Européenne	2,4	3,4	3,3	2,8
- dont Allemagne	1,4	3,1	3,0	2,0
..... Italie	1,4	2,9	3,0	2,0
- OCDE	2,8	3,9	3,0	3,0
- dont Etats-Unis	4,2	5,3	3,3	3,6
..... Japon	0,3	1,7	1,6	1,1
- Demande mondiale adressée à la France ⁽¹⁾	4,1	10,4	9,0	7,6

* Taux de croissance potentiel annuel sur les années 2002-2005.

(1) En produits manufacturés.

Source : OFCE.

• Enfin, les auteurs de la projection ont retenu l'hypothèse conventionnelle selon laquelle la **compétitivité-prix** de la France ne serait pas modifiée à l'horizon 2005. Cela signifie que les prix des concurrents évolueraient au rythme des prix français.

C. LES FINANCES PUBLIQUES

L'évolution des finances publiques est détaillée dans la quatrième partie de la note.

L'hypothèse essentielle concernant les prélèvements obligatoires est la prise en compte du programme de réduction des prélèvements obligatoires annoncé par le Gouvernement, présenté dans le tableau ci-dessous.

PROGRAMME DE REDUCTION DES PRELEVEMENTS OBLIGATOIRES ANNONCE PAR LE GOUVERNEMENT (en milliards de francs)

	2000	2001	2002	2003	Cumul
Total	-110	-88	-49	-30	-277
en points de PIB	-1,1	-0,9	-0,5	-0,3	-2,9
Ménages (hors TVA)	-40	-46	-25	-21	-132
Impôt sur le revenu	-11	-23	-12	-9	-55
CSG CRDS	0	-9	-10	-10	-28
Taxe d'habitation	-11	0	0	0	-11
Droits de mutation, vignette	-15	-3	0	0	-18
Fiscalité pétrolière	0	-8	1	1	-7
Cotisations Unedic	0	-4	-2	-1	-6
Droit de bail, autres	-4	1	-2	-2	-7
TVA	-38	-13	0	0	-51
Entreprises	-31	-29	-25	-10	-94
Taux impôt sur les sociétés	-12	-11	-13	-10	-46
Autres mesures IS	4	8	4	2	18
Taxe professionnelle	-2	-8	-8	0	-18

(suite page suivante)

	2000	2001	2002	2003	Cumul
Fiscalité pétrolière	-1	-2	2	2	1
TGAP	1	4	3	3	11
Cotisations patronales (Forec)	-24	-16	-12	-8	-60
Cotisations Unedic	0	-4	-4	-2	-9
Cotisation sur les bénéfices	4	0	4	4	13
Autres	-2	0	0	0	-2

Source : OFCE.

Il faut souligner que les experts de l'OFCE ont également supposé que les **cotisations patronales** étaient **réduites de l'an 2003 jusqu'en l'an 2005**, ce qui permet de poursuivre la baisse du chômage sans tensions inflationnistes excessives : cette politique permet de réduire le Nairu (taux de chômage non inflationniste) en diminuant le coût des entreprises. La baisse des cotisations, de 1 point par an à partir de 2003, permettrait de limiter l'inflation à 2,5 % en 2005 au lieu de 3,5 %.

Les dépenses publiques sont supposées croître en tendance de 1,7 % par an en volume, soit un ralentissement par rapport à l'évolution des années 1990 (2,6 %). Cela reste supérieur au rythme d'augmentation des dépenses prévues dans le programme pluriannuel de finances publiques (1,3 %). L'hypothèse suppose cependant que l'ensemble des dépenses sera sous contrôle, notamment les salaires.

Les dépenses de santé sont supposées croître de 2,5 % par an, soit un point de plus que dans le programme pluriannuel à l'horizon 2003. En effet, selon les experts de l'OFCE, l'hypothèse du gouvernement paraîtrait difficilement réalisable au vu des évolutions récentes. Cette croissance de 2,5 % permettrait de réduire la part des dépenses de santé dans le PIB, du fait du dynamisme de la croissance du PIB (2,7 % en moyenne entre 2002 et 2005)¹.

Ces hypothèses permettent d'atteindre l'équilibre des finances publiques en l'an 2005, et de réduire le ratio dette publique / PIB de 10 points de PIB en cinq ans.

¹ Les experts de l'OFCE ont également évalué, en variante, l'impact sur les finances publiques d'une croissance plus forte des dépenses de santé (4 % par an).

D. LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Le choix d'une évolution de la productivité par tête (mesurée par le rapport de la valeur ajoutée aux effectifs) détermine dans une projection la croissance potentielle du PIB, ainsi que l'évolution de l'emploi résultant du taux de croissance du PIB. Il a par conséquent une incidence sur des variables fondamentales, telles que l'évolution du chômage, des salaires ou de l'épargne des ménages.

A moyen terme, l'augmentation de la productivité par tête dépend à la fois de l'évolution de la productivité horaire et de celle de la durée du travail.

L'hypothèse retenue pour l'évolution de la productivité horaire est celle d'un retour à la tendance observée au cours des dix dernières années, soit une augmentation de 1,6 % par an dans le secteur marchand.

Selon certaines analyses, l'évolution de la productivité du travail aurait connu, au cours des années récentes, un ralentissement marqué, imputable à des facteurs tels que l'allègement des charges sur les bas salaires ou, plus structurellement, à l'extension de la part des services (où les gains de productivité sont plus faibles que dans l'industrie) dans le PIB.

Les auteurs de la projection ont considéré, cependant, que cette évolution n'était pas pour l'instant confirmée sur le plan statistique.

De même, une accélération des gains de productivité, imputable à la " nouvelle économie ", n'a pas été retenue.

III. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES

A. LA CROISSANCE

• L'évolution du PIB et de ses principales composantes est décrite dans le **tableau** ci-dessous :

ÉVOLUTION DU PIB ET DE SES PRINCIPALES COMPOSANTES 1999-2005

	1999	2000	2001	2002	2003-2005*
POURCENTAGE ANNUEL DE VARIATION (<i>en volume</i>)					
- PIB en volume.....	2,9	3,4	3,7	3,4	2,7
- Importations.....	3,8	12,7	8,2	7,5	6,2
- Consommation des ménages.....	2,3	2,8	3,3	3,5	3,0
- FBCF des SNF-EI.....	7,7	6,2	7,2	5,9	3,1
- FBCF des ménages hors EI	8,2	6,9	4,7	4,3	3,5
- Exportations.....	3,8	12,4	8,2	6,5	5,6
- Variations des stocks (<i>contribution</i>)	-0,4	0,1	0,2	0,1	0,0

* Taux de croissance annuel moyen pour les années 2003, 2004 et 2005.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

A moyen terme (2003-2005), la croissance se stabilise à 2,7 %, un rythme supérieur à la croissance observée de 1980 à 1999 (2,1 % par an en moyenne) et à la croissance potentielle telle qu'elle est évaluée par l'OCDE ou le FMI (respectivement 2,4 % et 2,5 %).

- Les deux premières années - 2000 et 2001 - correspondent à la dernière prévision à court terme présentée par l'OFCE.

Elles décrivent une accélération de la croissance de l'économie française en 2001 (+ 3,7 %).

Le fait que l'OFCE prévoie une accélération de la croissance en l'an 2001 provient de ce qu'elle estime que l'impact de l'augmentation du prix du pétrole sur la croissance se fera essentiellement sentir en l'an 2000, où il serait de 0,5 point de PIB.

On peut également remarquer que jusqu'à la fin de l'année 2001, l'investissement croît en projection plus rapidement que la production car les entreprises investissent à la fois pour suivre l'augmentation de la demande et pour rattraper le faible investissement passé. A la fin de l'année 2001, le taux d'utilisation se stabilise à un haut niveau, si bien que l'effet de rattrapage disparaît.

- Les années suivantes - 2002 à 2005 -, la croissance diminue progressivement vers un taux de 2,5 % par an.

• Le **tableau** ci-dessous décrit l'évolution des **contributions** à la croissance du PIB en projection.

CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE DU PIB

	1999	2000	2001	2002	2003-2005*
MOYENNES ANNUELLES (en points de pourcentage du PIB)					
- Consommation des ménages	1,2	1,5	1,8	1,9	1,6
- FBCF des ménages hors EI	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2
- FBCF des SNF-EI	0,8	0,7	0,8	0,7	0,4
- Dépenses des administrations	0,7	0,5	0,4	0,6	0,5
- Variation des stocks (<i>contribution</i>) .	-0,4	0,1	0,2	0,1	0,0
Total de la demande intérieure.....	2,8	3,2	3,5	3,5	2,7
Solde extérieur	0,1	0,2	0,2	-0,1	-0,1

* Contribution moyenne pour les années 2003, 2004 et 2005.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

La contribution de l'investissement à la croissance du PIB est élevée, ce qui s'explique par le fait qu'en période de vive croissance, comme c'est le cas de 1999 à 2001, elle est plus forte qu'à moyen terme.

B. LES MÉNAGES

Le **tableau** ci-dessous résume les caractéristiques du compte des ménages dans la projection.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVOLUTION DU COMPTE DES MÉNAGES

	1999	2000	2001	2002	2003-2005*
ÉVOLUTION EN POUVOIR D'ACHAT (en %)					
- Masse salariale.....	3,1	3,2	3,7	3,5	3,5
- Prestations sociales.....	4,3	2,8	3,7	3,0	3,5
- Revenu disponible brut	2,4	2,3	3,0	3,3	2,7
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en % et en volume)	2,3	2,8	3,3	3,3	3,0
TAUX D'ÉPARGNE DES MÉNAGES (en points).....	15,8	15,4	15,2	15,0	14,7

* Taux de croissance annuel moyen sur les années 2003, 2004 et 2005 ou niveaux en points en 2005 pour le taux d'épargne.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

- L'évolution du pouvoir d'achat du **revenu des ménages** serait beaucoup plus soutenue sur le moyen terme (+ 2,7 % par an en moyenne) qu'au cours de la dernière décennie (+1,6 %).

Trois facteurs expliqueraient cette évolution :

- la progression du **pouvoir d'achat du salaire par tête** (secteur privé) serait de l'ordre de 2,1 % par an en moyenne entre 2000 et 2005 (contre 1 % par an de 1990 à 1999), la baisse du chômage en début de période renforçant les revendications salariales et se traduisant par une évolution des salaires plus dynamique qu'au cours des années récentes¹ ;

¹ On observe une relation inverse entre salaires et niveau du chômage - ou " courbe de Phillips " - dans tous les modèles macroéconomiques.

- l'augmentation de l'emploi entraîne une progression de la masse salariale (+ 3,5 % par an en moyenne), plus rapide que celle du salaire par tête ;

- enfin, malgré le ralentissement dont la projection retient l'hypothèse, les **prestations sociales** contribuent de manière significative à la croissance du revenu des ménages.

CONTRIBUTIONS À LA CROISSANCE DU POUVOIR D'ACHAT DU REVENU DES MÉNAGES

MOYENNES ANNUELLES EN POINT DE POURCENTAGE	1999	2000	2001	2002	2003-2005 *
Revenu disponible brut	2,4	2,3	3,0	3,3	2,7
dont :					
- Salaires bruts	1,8	1,9	2,2	2,1	2,2
- Cotisations sociales (hors CSG) .	-0,3	-0,2	-0,3	-0,2	- 0,3
- Prestations sociales	0,9	0,2	0,2	0,5	0,5
- Impôts (y compris CSG)	-0,7	-0,2	-0,2	-0,1	- 0,3

* Contribution moyenne sur la période.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

- L'évolution de la consommation des ménages dépend, outre de la progression du revenu disponible brut qui vient d'être décrite, de celle du **taux d'épargne**.

Les auteurs de la projection ont retenu l'hypothèse d'une diminution du taux d'épargne des ménages, qui reviendrait à la valeur qu'il a connue au début des années quatre-vingt-dix (soit moins de 15 %).

En effet, l'augmentation du taux d'épargne depuis lors s'explique par la volonté des ménages de se désendetter et de se prémunir contre le fort taux de chômage, de 12,5 % en 1997. Ces deux facteurs jouent beaucoup moins puisque le taux d'endettement des ménages est redevenu soutenable et que le taux de chômage du scénario de l'OFCE est nettement inférieur à 9 %. Il y a donc une marge de manœuvre pour une baisse du taux d'épargne.

La consommation des ménages progresserait ainsi légèrement plus vite que leur revenu (+ 3 % par an en moyenne contre + 2,8 % par an pour le revenu disponible brut).

Une hypothèse de **stabilité** du taux d'épargne des ménages, que pourrait justifier par exemple l'incertitude qui demeure sur le financement des retraites, se serait traduite par une consommation des ménages moins vigoureuse.

C. LES ENTREPRISES

Les principales caractéristiques du compte des entreprises et l'évolution de l'investissement sont décrites dans le **tableau** ci-dessous :

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVOLUTION DU COMPTE DES ENTREPRISES

	1999	2000	2001	2002	2003-2005*
RATIOS DU COMPTE DES ENTREPRISES (<i>niveaux en points</i>)					
- Taux de marge ¹	39,6	39,9	40,2	40,2	39,7
- Taux d'investissement ²	17,3	17,7	18,0	18,4	18,4
- Taux d'autofinancement ³	84,5	84,7	83,2	80,5	78,1
INVESTISSEMENT (<i>évolution en volume et en %</i>).....	7,7	6,2	7,2	5,9	3,1

* Taux de croissance annuel moyen pour les années 2003, 2004 et 2005

¹ Taux de marge : Excédent brut d'exploitation / Valeur ajoutée.

² Taux d'investissement : Investissement / Valeur ajoutée.

³ Taux d'autofinancement : Epargne brute / Investissement.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

L'accélération de la croissance du PIB en l'an 2001 entraîne celle de la croissance de l'investissement (+ 7,3 %, contre + 6,2 % en l'an 2000). Celle-ci décélère par la suite pour se stabiliser à un taux proche de celui de la croissance du PIB. La croissance soutenable en France est atteinte lorsque l'investissement croît au même rythme que le PIB et donc que le taux d'investissement des entreprises se stabilise.

Il faut observer que le **taux de marge**¹ des entreprises **diminuerait** sur la période de projection (- 1,1 point), ce qui traduirait un renversement de tendance par rapport à la première moitié des années 90. Ce phénomène s'explique par le fait que la baisse du chômage suscite une progression des coûts salariaux plus rapide que celle des prix de production, ce que ne compensent pas les baisses de cotisations sociales employeurs intégrées dans le compte.

Le **taux d'autofinancement**² des entreprises diminuerait nettement sous le double effet de la baisse du taux de marge et du dynamisme de l'investissement.

D. LES ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Dans une projection macroéconomique, l'évolution des échanges extérieurs résulte essentiellement de deux variables :

- la **compétitivité-prix**, d'une part ;
- le **différentiel de croissance** entre la France et ses partenaires, d'autre part : si la croissance de la France est supérieure à celle de ses partenaires, la demande étrangère en produits français évoluera moins vite que la demande française en produits étrangers (indépendamment des mouvements de compétitivité).

- **A court terme** (2000-2001), la **compétitivité-prix** des produits français poursuivrait en l'an 2000 son redressement amorcé l'année 1999 avec la dépréciation de l'euro face au dollar. En l'an 2001, elle se dégraderait du fait de la remontée de la monnaie européenne.

Pour les années 2000 et 2001, l'OFCE fait l'hypothèse que la demande mondiale restera dynamique. Sous l'effet conjugué de l'accélération de la croissance en Amérique Latine et des pays de l'OPEP, la demande étrangère retrouverait un rythme de croissance voisin de celui atteint dans les années 1994-95, aux alentours de 10,3 % en 2000 et 9,6 % en 2001.

Ainsi, en l'an 2000 la contribution du commerce extérieur à la croissance française augmenterait (+ 0,2 point contre + 0,1 point en 1999) et l'excédent extérieur s'accroîtrait (+ 219 milliards de francs, contre

¹ *Le taux de marge est le rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée. Lorsque ce rapport diminue, cela signifie donc que la part des profits des entreprises dans la valeur ajoutée diminue, et, inversement, que celle des salaires augmente.*

² *Dont l'estimation a sensiblement baissé, suite à la dernière révision des comptes nationaux (base 1995) réalisée par l'INSEE.*

+ 201 milliards de francs en 1999). En 2001, la contribution du commerce extérieur à la croissance française serait stable (+ 0,2 point) et l'excédent extérieur s'accroîtrait légèrement (+ 236 milliards de francs).

- **A moyen terme**, l'OFCE fait les hypothèses conventionnelles d'une stabilisation de la compétitivité et des parts de marché ainsi que d'un retour des économies partenaires vers leur sentier de croissance potentielle. Compte tenu de ces hypothèses " classiques " lors d'une projection à moyen terme, il est difficile de tirer des enseignements significatifs des échanges extérieurs.

Cependant, l'excédent de la balance des paiements courants (**capacité de financement de la Nation**) diminue pour atteindre 1 % du PIB en fin de période.

Il reste pourtant positif.

**PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVOLUTION
DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS**

	1999	2000	2001	2002	2003-2005*
POURCENTAGE ANNUEL D'ACCROISSEMENT EN VOLUME					
- Demande étrangère de produits manufacturés	4,0	10,3	9,0	7,0	5,8
- Exportations totales	3,8	12,4	8,2	6,5	5,6
- Importations totales.....	3,8	12,7	8,2	7,5	6,2
CONTRIBUTION DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS À LA CROISSANCE <i>(en points de PIB marchand)..</i>	0,1	0,2	0,2	- 0,1	- 0,1
TAUX DE COUVERTURE EN VALEUR <i>(pourcentage moyen sur la période pour l'ensemble des biens et services)</i>	110,2	105,9	105,2	103,5	103,9
SOLDE DES BIENS ET SERVICES <i>(en milliards de francs).....</i>	201	219	236	227	215
CAPACITÉ DE FINANCEMENT DE LA NATION <i>(en % du PIB).....</i>	2,1	1,4	1,4	1,2	1,2

* Taux de croissance annuel moyen pour les années 2003, 2004 et 2005 ou niveaux en 2005.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

E. EMPLOI ET CHÔMAGE

Comme on l'a indiqué ci-dessus, l'hypothèse retenue pour l'évolution de la productivité par tête (+ 1,6 % par an) prolonge les évolutions récentes.

La progression de l'emploi qui découle de cette hypothèse de productivité et de la croissance est de 1 % à moyen terme, soit 230 000 créations nettes d'emplois par an.

Ce résultat tient compte de l'incidence de la mise en œuvre des 35 heures, qui se traduirait, selon les évaluations de l'OFCE, par la création d'environ 400 000 emplois supplémentaires à terme.

L'OFCE retient par ailleurs une hypothèse d'augmentation de la population active potentielle de 120 000 personnes par an à moyen terme. L'évolution de la population active effective peut toutefois sensiblement s'écarter de celle de la population active potentielle : en effet, en période de ralentissement de l'activité et d'augmentation du chômage, des actifs potentiels peuvent renoncer à se présenter sur le marché du travail ("travailleurs découragés", allongement de la durée des études) ; inversement, en période d'amélioration conjoncturelle, des personnes jusque-là découragées se présentent sur le marché du travail, entraînant ainsi une évolution de la population active observée supérieure à celle de la population active potentielle.

L'OFCE a également fait l'hypothèse que la population active effective croissait comme la population active tendancielle.

L'évolution de l'emploi est plus rapide que celle de la population active, si bien que le nombre de chômeurs diminue dans la projection d'environ 95 000 par an.

Le taux de chômage diminuerait ainsi régulièrement, de 9,7 % en 2000 à 6,4 % en 2005.

EMPLOI ET CHÔMAGE

	2000	2001	2002	2003-2005*
ÉVOLUTION MOYENNE (en milliers)				
- Emploi total	612	587	431	230
- Population active totale.....	226	278	214	136
- Nombre de chômeurs	-386	-310	-218	- 93
- Taux de chômage (au sens du B.I.T.)	9,7	8,4	7,6	6,7

* Evolution annuelle moyenne sur la période et niveau en 2005 pour le taux de chômage.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

F. LES PRIX

Du fait de la baisse du chômage, les prix accéléreraient et l'inflation serait de 2,5 % à l'horizon de 2005.

Il convient de souligner que cette projection suppose vérifiée l'hypothèse selon laquelle les marges de manœuvre budgétaire seraient utilisées pour baisser les cotisations sociales, afin de repousser les contraintes d'offre.

L'ÉVOLUTION DES PRIX

	2000	2001	2002	2003-2005*
- Prix à la consommation	1,4	1,3	1,5	2,1
- Salaire horaire	3,7	3,5	3,7	5,3
- Salaire horaire réel	2,3	2,1	2,2	2,9
- Productivité horaire	2,2	1,9	1,9	1,6
- Coûts salariaux par unité produite .	0,1	0,3	1,3	2,0

* Taux de croissance annuel moyen ou valeur moyenne pour les années 2003 à 2005.

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

G. L'IMPACT DE L'AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE

- Au niveau macro-économique, une augmentation du prélèvement pétrolier a un triple effet.

- Tout d'abord, elle réalise un **prélèvement** sur l'économie française, du fait de l'augmentation de la facture pétrolière. A court terme, le pétrole n'ayant pas de substitut, l'augmentation de son prix est presque intégralement reversée aux pays producteurs.

Le modèle e-mod.fr étant national, il n'intègre pas le fait que le choc pétrolier devrait susciter une diminution de la demande adressée (les pays exportateurs de pétrole n'utilisant pas l'intégralité de leur gain de revenu pour augmenter leurs importations) et une moindre dégradation de la compétitivité française que celle projetée par l'OFCE.

En particulier, il ne permet pas de dire lequel de ces deux phénomènes l'emporterait, et donc si l'impact de l'augmentation du prix du pétrole sur l'économie française serait plus ou moins fort que celui indiqué dans la variante de l'OFCE.

- Ensuite, l'augmentation du prix du pétrole **réduit l'activité économique**.

En effet, elle entraîne pour les entreprises une plus forte croissance du prix des consommations intermédiaires en produits pétroliers (carburants pour les transporteurs, produits pétroliers bruts pour les raffineurs et les industries du plastique) et pour les ménages une plus forte croissance des prix à la consommation (fioul domestique, carburants).

Les prix de production, l'emploi et surtout les salaires s'ajustant avec retard, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages serait diminué et le taux de marge des entreprises (ratio excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée) se dégraderait.

Cette dégradation du taux de marge entraînerait une baisse de l'investissement productif.

Cependant, à court terme, l'impact sur le PIB serait réduit par deux mécanismes. D'une part, les ménages diminueraient leur épargne pour conserver leur niveau de consommation. D'autre part, les importations se réduiraient du fait d'une demande intérieure plus faible.

- Enfin, l'augmentation du prix du pétrole est un facteur **d'inflation**.

Ce phénomène s'explique par le fait que chaque agent cherche à transmettre à d'autres le coût supplémentaire qu'il a subi. Par exemple, les entreprises augmentent leurs prix, et les salariés accroissent leurs revendications salariales.

Cependant, selon le modèle, la boucle inflationniste est rapidement enrayerée. En effet, les salaires horaires ne sont pas indexés de façon unitaire sur les prix à la consommation. Par ailleurs, la hausse du chômage induite par la baisse de l'activité par rapport à une situation sans choc pétrolier est un facteur de modération salariale.

Cela évite le gonflement des coûts de production pour les entreprises mais aussi réduit l'évolution du pouvoir d'achat du revenu disponible des

ménages. A moyen terme, le taux d'inflation d'équilibre de l'économie a été diminué.

Compte tenu du bouclage, la hausse du prix du pétrole entraîne une baisse du taux d'épargne financière de l'Etat, des entreprises et une progression du taux d'épargne financière des ménages du fait de la hausse du chômage.

Au total, une augmentation du prélèvement pétrolier à hauteur de 1 % du PIB (analogue à celle observée du deuxième trimestre de l'année 1999 au troisième trimestre de l'année 2000, correspondant au passage du prix du baril de Brent de 15,4 à 30,4 dollars) aurait un impact sur le PIB de - 0,5 point.

Les autres résultats de la variante sont présentés dans le tableau ci-après.

**AUGMENTATION DE 1 POINT DE PIB
DU PRELEVEMENT PETROLIER**

Ecart en % du compte courant	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
PIB total en volume	-0.5	-0.5	-0.5	-0.6	-0.7
Importations	-0.7	-0.7	-0.8	-0.8	-0.9
Consommation des ménages	-0.7	-0.7	-0.9	-1.0	-1.1
Consommation des administrations	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Investissement :					
Investissement productif	-1.2	-1.3	-1.4	-1.4	-1.5
Investissement logement	-1.2	-1.2	-1.7	-2.0	-2.2
Variations de stocks (contribution)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Exportations	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Productivité du travail (<i>par tête</i>)	-0.2	0.0	0.1	0.0	0.0
Effectifs totaux (en milliers)	-76	-77	-102	-117	-127
Effectifs totaux (<i>en %</i>)	-0.3	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5
Taux de chômage (<i>en point</i>)	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4
Salaire horaire	0.0	-0.1	-0.2	-0.5	-0.9
Salaire horaire réel	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5	-0.6
Revenu disponible brut	-0.6	-0.6	-0.8	-1.0	-1.4
Taux d'épargne	-0.2	-0.2	0.0	0.0	0.0
Prix du PIB	-0.7	-0.7	-0.8	-1.0	-1.3
Prix de la consommation des ménages	0.3	0.3	0.2	0.0	-0.3
Soldes (<i>en point de PIB</i>)					
Etat	-0.3	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5
Entreprises	-0.4	-0.2	-0.3	-0.3	-0.2
Ménages	-0.1	0.0	0.1	0.1	0.1
Nation	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8
Prix des imports	4.7	4.6	4.3	3.9	3.6
Prix des exports	-0.1	-0.1	-0.2	-0.4	-0.6
Taux de change	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0

Le tableau se lit comme suit : lors de la cinquième année du choc, le PIB en volume est inférieur de 0,7 % à celui du compte central, le niveau des prix à la consommation est inférieur de 0,3 % à celui du compte central.

Source : Calculs OFCE, e-mod.fr

IV. TENDANCES DES FINANCES PUBLIQUES

Un modèle macroéconomique tel e-mod.fr ne donne qu'une vision globale des finances publiques : évolution de l'**ensemble des dépenses** des administrations publiques, évolution des **grandes catégories de recettes** et, enfin, évolution du **besoin de financement de l'ensemble** des administrations publiques.

Toutefois, la projection réalisée par l'OFCE permet de **tirer des enseignements** sur les tendances des finances publiques, notamment sur les questions suivantes :

- Quelle est l'**incidence** des évolutions **macroéconomiques** sur l'**équilibre des comptes publics** ?

- Comment la contrainte générale de redressement des finances publiques peut-elle s'appliquer aux diverses institutions publiques (Etat, Sécurité sociale et collectivités locales) ? Les auteurs de la projection ont ainsi été conduits à avancer leurs **propres hypothèses** sur l'évolution **à moyen terme** des dépenses de l'Etat, ainsi que sur celles des prestations sociales.

- Quelle est l'évolution du **besoin de financement** des administrations publiques et celle de la **dette publique** qui en résulte ?

A. *LES RECETTES*

La projection des recettes publiques est réalisée à législation constante, compte tenu des mesures annoncées par le Gouvernement et de celles actuellement discutées par le Parlement (projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2001, projet de loi de finances pour 2001).

Il a ainsi été tenu compte des divers allègements d'impôts projetés par le Gouvernement (cf. p. 74).

En outre, les experts de l'OFCE retiennent l'hypothèse selon laquelle à partir de 2003, le taux apparent des cotisations patronales serait réduit d'un point par an, ce qui correspond à une réduction des prélèvements de 27 milliards de francs chaque année.

ÉVOLUTION DES RECETTES DES ADMINISTRATIONS

En % de PIB

	1991-1999	2000	2001	2002	2003-2005
TVA.....	7,0	7,0	6,7	6,8	6,8
Autres impôts indirects	8,4	8,6	8,4	8,3	8,4
Impôt sur le revenu des ménages (IRPP et CSG).....	6,2	8,3	8,2	8,0	4,1
Impôt sur les sociétés	2,0	2,6	2,7	2,6	2,6
Autres impôts sur le revenu et le patrimoine.....	1,0	1,2	1,2	1,2	1,2
Cotisations employeurs.....	11,6	11,3	11,1	11,0	10,7
Cotisations salariés	5,3	4,0	4,0	4,0	4,1
Cotisations non-salariés.....	1,3	1,1	1,1	1,1	1,1

Sources : Comptes nationaux. Prévission OFCE-Modèle e-mod.fr.

B. L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

La projection repose sur l'hypothèse d'un ralentissement **global** des dépenses des administrations publiques sur la période de projection (2000-2005) : en francs constants, elles progresseraient en moyenne de 1,7 % par an, contre 2,6 % par an dans les années 1990.

L'évolution est cependant supérieure à celle prévue par le programme pluriannuel de finances publiques à l'horizon 2003.

Pour les dépenses des administrations centrales, ces hypothèses tiennent compte du projet de loi de finances pour 2001 et de la programmation des finances publiques pour les années 2001 à 2003 présentée par le Gouvernement. Concernant les finances sociales, les auteurs de la projection ont privilégié des hypothèses plus tendancielles que celles retenues par le Gouvernement dans sa programmation pluriannuelle.

**ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE L'ENSEMBLE
DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(déflatées par les prix à la consommation)**

	1993-1999	2000	2001	2002	2003-2005*
ENSEMBLE DES DÉPENSES en francs 1995	1,5	1,1	0,7	1,3	1,7
<i>dont :</i>					
- Masse salariale.....	2,1	1,5	1,3	1,7	1,7
- Consommations intermédiaires	1,0	3,2	- 0,3	0,5	1,4
- Investissements	-1,4	5,7	1,0	1,1	1,0
- Prestations sociales	2,4	1,2	0,9	1,9	1,8

* Taux de croissance annuel moyen pour les années 2003, 2004 et 2005

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

1. La masse salariale

La masse salariale des administrations publiques progresse, en francs constants, de 1,7 % en moyenne entre 2002 et 2005.

Cette évolution repose sur les hypothèses suivantes.

- Tout d'abord, les salaires progressent en pouvoir d'achat de 1,0 % par an, ce qui constitue un ralentissement par rapport à la tendance des années 1990 (1,4 % par an). L'augmentation spontanée des salaires du fait de l'effet de structure est de 0,6 % et l'indice brut augmente de 0,4 % par an.

- Ensuite, les emplois augmentent de 0,7 % par an, soit un peu moins de 40 000 emplois créés chaque année, ce qui prolonge les évolutions de la décennie 1990. Les experts de l'OFCE ont en effet supposé que la réduction du temps de travail dans la fonction publique ne se traduisait pas par des créations d'emplois.

L'emploi aidé marchand a augmenté de presque 15 % au cours des années 1990. Les experts de l'OFCE ont supposé que les créations nettes s'annulaient rapidement du fait de l'amélioration de la conjoncture économique. Ils ne détaillent pas entre les différents dispositifs. Concernant les emplois jeunes, cela revient à supposer qu'ils seront en majorité pérennisés.

2. Les consommations intermédiaires

Pour l'ensemble des administrations publiques, les consommations intermédiaires (qui comprennent les **dépenses courantes** des administrations hors dépenses de personnel, ainsi que les **dépenses militaires en capital**) augmenteraient en volume de 1,4 % par an en moyenne entre 2000 et 2005, soit un taux supérieur à celui de la période 1993-1999 (0,7 % par an en moyenne).

Les consommations intermédiaires de l'**Etat** croîtraient de 0,9 % par an de 2000 à 2005 (après avoir reculé de 6,6% par an de 1993 à 1999).

En revanche, les consommations intermédiaires des **collectivités locales** connaîtraient un ralentissement important (de 6,8 % par an en volume de 1993 à 1999 à 1,6 % par an de 2000 à 2005).

La tendance au **transfert** des dépenses de l'**Etat** vers les **collectivités locales** se poursuivrait ainsi en projection.

Pour la **Sécurité sociale**, la croissance en volume de cette catégorie de dépenses¹ serait ramenée à 1,7 % par an en moyenne de 2000 à 2005, contre 2,5 % par an de 1993 à 1999.

TAUX DE CROISSANCE DES CONSOMMATIONS INTERMÉDIAIRES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (Aux prix de 1995)

(en % par an)

	1993-1999	2000	2001	2002	2003-2005*
- Administrations centrales	- 6,6	1,0	0,8	0,9	0,9
- Collectivités locales	6,8	1,7	1,3	1,6	1,6
- Sécurité sociale.....	2,5	1,8	1,4	1,6	1,7
- Ensemble des administrations publiques	0,7	1,5	1,1	1,3	1,4

* Taux de croissance annuel moyen pour les années 2003, 2004 et 2005

Source : OFCE, modèle e-mod.fr.

¹ Dans les définitions de la Comptabilité nationale, il s'agit essentiellement des dépenses hospitalières hors dépenses de personnel et d'investissement.

3. Les investissements publics

En matière **d'investissements publics** (qui, au sens de la comptabilité nationale, ne comprennent pas les dépenses militaires d'équipement), l'hypothèse retenue est celle d'une croissance modérée à moyen terme.

Les années 2000 et 2001 sont marquées par un certain dynamisme de l'investissement après cinq ans de réduction des investissements en termes réels.

A partir de 2003, la croissance de l'investissement se stabiliserait à 1,2 % par an, portée par les investissements des collectivités locales, qui représentent 2/3 de l'ensemble des investissements publics.

Au total, elle atteindrait 1,8 % par an en moyenne, soit un taux de croissance inférieur d'un tiers à celui du PIB.

Pour les collectivités locales, la croissance de l'investissement public serait positive, contrairement à ce qui a été observé de 1993 à 1999 (2,1 %, contre - 0,2 %).

Pour l'Etat, l'augmentation en volume serait limitée à 1,1 % par an.

Enfin, les investissements des administrations de Sécurité sociale (qui, dans les définitions de la comptabilité nationale, incluent les investissements hospitaliers) augmenteraient de 1,3 % par an en volume, après un recul pendant la période 1993-1999 (- 2,9 %).

TAUX DE CROISSANCE DES INVESTISSEMENTS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (Aux prix de 1995)

	1993-1999	2000	2001	2002	2003-2005 ²
- Administrations centrales	0,1	2,6	0,9	0,8	0,8
- Collectivités locales	-0,2	4,0	2,8	1,74	1,4
- Sécurité sociale ¹	- 2,9	2,3	1,54	1,1	0,9
- Ensemble des administrations publiques	- 0,3	3,5	2,2	1,5	1,2

¹ Ce concept inclut les hôpitaux

² Taux de croissance annuel moyen pour les années 2003, 2004 et 2005

4. Les prestations sociales

a) Les prestations-maladie

• Les dépenses-maladie ne sont pas susceptibles d'une prévision et d'un contrôle aussi précis que les allocations de retraite : les dépenses sont rendues aléatoires par la nature du risque ; en dehors de l'aléa maladie, les choix des assurés comptent et gouvernent l'évolution de la dépense en volume.

Le programme pluriannuel de finances publiques à l'horizon 2003, présenté en janvier 2000, suppose une croissance annuelle de 1,5 % en moyenne. Un an plus tôt, dans son programme pluriannuel, le gouvernement avait prévu une augmentation de 1,15 % par an sur trois ans.

A titre de comparaison, la progression des années 1990 a été de 2,9 % par an en moyenne.

• Aussi, les experts de l'OFCE ont retenu l'hypothèse d'une augmentation des dépenses de santé de **2,5 %** par an en moyenne à l'horizon 2005. Cela constitue un ralentissement par rapport à la progression des années 1990 (2,9 % par an en moyenne), mais une accélération par rapport à celle prévue par le programme pluriannuel de finances publiques.

• Ils ont également simulé, en variante, une croissance annuelle des dépenses de santé de **4%**.

L'impact d'un tel **dérapiage** des dépenses de santé serait le suivant.

IMPACT D'UNE AUGMENTATION DES DÉPENSES DE SANTÉ DE 4 % PAR AN EN VOLUME (AU LIEU DE 2,5 %)

Ecart au compte de référence en %	2002	2003	2004	2005
PIB total en volume	0,1	0,2	0,4	0,5
Importations	0,1	0,3	0,4	0,6
Exportations	0,0	0,0	0,0	0,0
Prix des importations	0,0	0,1	0,2	0,3
Prix des exportations	0,0	0,1	0,2	0,4
Consommation des ménages	0,0	0,1	0,1	0,2
Consommation des administrations	0,3	0,8	1,3	1,8
Investissement productif	0,2	0,5	0,8	1,1
Investissement des ménages	0,2	0,5	0,9	1,3

(suite page suivante)

Ecart au compte de référence en %	2002	2003	2004	2005
Variations de stocks (contribution)	0,0	0,0	0,0	0,0
Effectifs totaux (en %)	0,1	0,2	0,3	0,4
Productivité du travail (par tête)	0,0	0,1	0,0	0,0
Salaire horaire	0,0	0,2	0,3	0,6
Salaire horaire réel	0,0	0,0	0,1	0,2
Taux de chômage (en point)	0,0	-0,1	-0,2	-0,3
Revenu disponible brut	0,1	0,3	0,5	0,8
Taux d'épargne	0,0	0,1	0,1	0,1
Prix du PIB	0,0	0,1	0,3	0,4
Prix de la consommation des ménages	0,0	0,1	0,2	0,4
Taux de marge	0,0	0,0	0,0	0,0
Soldes (en point de PIB)				
Administrations publiques	0,0	-0,1	-0,2	-0,2
Entreprises	0,0	0,0	0,0	-0,1
Ménages	0,0	0,0	0,0	0,0
Nation	0,0	-0,1	-0,1	-0,2
Taux de prélèvement obligatoire	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Solde des administrations publiques (écart en milliards de francs)	-4,8	-11	-18	-25

Source : OFCE-Modèle e-mod.fr.

Ainsi, le gain de **croissance** serait faible (environ **0,1 point** par an) et s'accompagnerait d'une **accélération de l'inflation**, elle aussi modérée (de l'ordre de **0,1 point** en rythme annuel).

Le **solde des administrations publiques** serait dégradé de **0,2 point** de PIB en fin de période.

b) Les prestations-vieillesse

La pression démographique sur les régimes de retraite serait sensible à partir de 2005, avec l'arrivée à l'âge de la retraite des classes nombreuses de l'après-guerre.

Cependant, au cours des cinq prochaines années, les dépenses seraient contenues du fait de deux facteurs :

- ce sont les générations creuses des années de guerre qui prennent leur retraite ;

- les retraites individuelles sont ralenties du fait de l'indexation sur les prix et de la mise en œuvre progressive de la réforme du régime général (allongement de la durée de cotisation et de la période de référence, désindexation des salaires portés au compte).

Les retraites par tête augmenteraient cependant, les jeunes retraités ayant acquis plus de droits que leurs aînés.

Au total, les prestations retraites connaîtraient une croissance de 1,9 %.

c) Les prestations familiales et le Revenu Minimum d'Insertion

La masse des prestations familiales progresserait plus faiblement que par le passé en raison du ralentissement démographique.

Les prestations individuelles augmentent cependant, du fait notamment de l'excédent de la Caisse nationale d'allocations familiales.

Les prestations contre la pauvreté et l'exclusion connaîtraient un fort ralentissement. En particulier, on observerait un ralentissement de la croissance des dépenses allouées au RMI.

Les prestations logement ont été prolongées à leur taux de croissance passé.

L'ensemble constitué par les **prestations familiales**, les **prestations-logement** et les **dépenses pour le RMI** croîtrait ainsi en volume de **1,4 % par an** en moyenne de 2000 à 2005 (après 2,3 % par an de 1995 à 1999).

d) Les prestations-chômage

L'évolution des prestations-chômage serait influencée en projection par deux facteurs :

- l'évolution en projection du nombre de chômeurs : celui-ci diminue de 2000 à 2005 ;

- une augmentation des droits au cours des trois prochaines années, notamment par le biais de la remise en cause de la dégressivité des prestations.

L'évolution en volume des prestations-chômage présenterait ainsi un profil contrasté : au cours des trois prochaines années, l'augmentation des droits compenserait les effets de la réduction du chômage ; ensuite, la poursuite de la réduction du chômage permettrait une réduction du volume des prestations versées.

Comme l'indique le tableau récapitulatif ci-dessous, le pouvoir d'achat de l'ensemble des prestations sociales augmente en projection de 2 % par an en moyenne, ce qui correspond à un rythme identique à celui de la période 1995-1999.

**ÉVOLUTION DU POUVOIR D'ACHAT DES PRESTATIONS SOCIALES
(AUX PRIX DE 1995)**

	1995-1999	2000	2001	2002	2003-2005 *
POURCENTAGE ANNUEL D'ACCROISSEMENT					
- Famille, logement et RMI.....	2,3	1,8	1,5	1,6	1,4
- Retraites.....	2,3	1,9	1,9	1,8	1,9
- Retraites / tête	0,8	0,7	0,9	0,8	1,0
- Chômage	0,9	0,7	1,6	1,8	0,3
- Maladie	1,9	2,2	2,9	2,8	2,5
Total des prestations	2,0	1,9	2,1	2,1	1,9

* Taux d'accroissement annuel moyen de 2003 à 2005.

Source : OFCE-Modèle e-mod.fr.

**C. LE BESOIN DE FINANCEMENT ET LA DETTE DES
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES**

- Exprimé en pourcentage du PIB, le **besoin de financement** des administrations publiques, au sens de la **Comptabilité européenne**, passerait en projection de 1,5 % du PIB en 2000 à un niveau nul en 2005.

Le gouvernement privilégiant la réduction des prélèvements obligatoires sur la réduction du déficit, et les experts de l'OFCE retenant une hypothèse d'évolution des dépenses supérieure à celle du programme pluriannuel de finances publiques, la réduction du déficit public se ralentirait.

Le ratio dette publique / PIB se réduirait de 10 points en 5 ans. Les licences UMTS ne contribueraient à la réduction du ratio qu'à hauteur de 0,8 point de PIB, l'essentiel étant concentré sur les années 2001 et 2002. Abonder le fonds de réserve ou réduire la dette publique étant équivalent économiquement, les experts de l'OFCE ont distingué deux évaluations de la dette publique, selon que celle-ci est ou non consolidée par l'actif du fonds de réserve. Le solde est présenté hors recettes UMTS.

Les recettes UMTS permettent de réduire la dette de 0,8 point de PIB. L'essentiel est concentré sur 2001 et 2002. A partir de 2003, on suppose que les licences ne rapportent au total que 5,4 milliards par an. En outre, les sommes ne sont pas actualisées.

- Lorsque le taux d'intérêt moyen de la dette publique est supérieur au taux de croissance de l'économie - cet écart est communément qualifié d' "écart critique" -, il faut un **excédent budgétaire primaire** - c'est-à-dire hors charges d'intérêts - pour stabiliser le ratio dette / PIB. Cet excédent stabilisant le ratio dette / PIB doit être d'autant plus substantiel que le **stock de dette** existant est élevé et que la **différence** entre le **taux d'intérêt** et le **taux de croissance** est importante.

L'accélération de la croissance du PIB observée en projection permet une réduction de l'écart entre taux d'intérêt et taux de croissance et, ainsi, du niveau de l'excédent budgétaire primaire requis pour stabiliser le ratio dette / PIB.

ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ DE FINANCEMENT ET DE LA DETTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

(en % du PIB)

	1999	2000	2001	2002	2005
- Capacité de financement (1)	- 1,8	- 1,5	- 1,1	- 0,7	- 0,0
- Dette (2)	58,9	58,2	56,8	54,9	48,1
(3)	58,9	58,2	56,4	54,2	47,3

(1) Capacité de financement au sens de la Comptabilité européenne.

(2) avec prise en compte des recettes UMTS.

(3) sans prise en compte des recettes UMTS.

Source : OFCE-Modèle e-mod.fr.

D. EVALUATION DE L'IMPACT MACROÉCONOMIQUE DES RÉDUCTIONS DE PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES DECIDÉES ENTRE 2001 ET 2003

Les experts de l'OFCE ont réalisé une variante de leur projection à moyen terme afin d'évaluer l'impact macroéconomique des réductions de prélèvements obligatoires prévues par le Gouvernement entre 2001 et 2003.

Ces diminutions d'impôts s'élèvent dans leur ensemble à 1,4 point de PIB. L'OFCE ne prend pas en compte les réductions forfaitaires de cotisations patronales qui, selon son hypothèse, seraient décidées afin de compenser le coût de la réduction du temps de travail.

Dans le modèle de l'OFCE, le multiplicateur budgétaire est à peu près égal à 1, c'est-à-dire qu'une réduction des prélèvements obligatoires suscite une augmentation équivalente du PIB.

L'augmentation du pouvoir d'achat des ménages se traduit par une augmentation de leur consommation (+2,4 % en 2005 par rapport à la consommation qu'ils auraient eue en l'absence de mesures fiscales). Les marges des entreprises s'améliorent. L'investissement des entreprises bénéficie de l'amélioration de la situation financière de ces dernières et de leurs débouchés.

La baisse de la TVA en 2001 et la réduction de la TIPP pèsent sur les prix de consommation (-0,2 point en 2001).

En revanche, ces taxes n'ont pas d'effet sur les prix des importations et des exportations. Ces dernières sont inchangées. Mais l'augmentation de la demande stimule les importations (+1,7 % en 2005). En conséquence, la capacité de financement de la nation se détériore de 0,5 point de PIB.

Les mesures fiscales s'autofinancent en partie du fait de l'amélioration conjoncturelle qu'elles induisent. Le solde des administrations publiques se détériore de 0,6 point de PIB.

MESURES FISCALES 2001-2003 (1,4 POINT DE PIB AU TOTAL)

Ecart au compte de référence en %	2001	2002	2003	2004	2005
PIB total en volume	0,7	1,0	1,2	1,3	1,3
Importations	1,0	1,3	1,6	1,6	1,7
Exportations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prix des importations	0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,4
Prix des exportations	0,0	-0,2	-0,4	-0,4	-0,3
Consommation des ménages	1,3	1,8	2,3	2,3	2,4
Consommation des administrations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissement productif	1,2	1,7	2,1	2,2	2,2
Investissement des ménages	1,8	2,1	3,1	3,6	4,2
Variations de stocks (contribution)	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Effectifs totaux (en %)	0,4	0,6	0,8	0,9	0,9
Taux de chômage (en point)	-0,3	-0,4	-0,5	-0,6	-0,6
Salaire horaire	0,1	0,3	0,5	0,7	1,1
Salaire horaire réel	0,3	0,5	0,8	1,0	1,3
Revenu disponible brut	1,1	1,6	2,0	2,1	2,3
Taux d'épargne	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Productivité du travail (par tête)	0,2	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
Prix du PIB	-0,1	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2
Prix de la consommation des ménages	-0,2	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2
Taux de marge	0,4	0,5	0,4	0,2	0,1
Soldes (en point de PIB)					
Administrations publiques	-0,4	-0,5	-0,6	-0,6	-0,6
Entreprises	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ménages	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Nation	-0,3	-0,4	-0,5	-0,5	-0,5

(suite page suivante)

Ecart au compte de référence en %	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de prélèvement obligatoire	-0,7	-1,0	-1,2	-1,2	-1,2
Ecart en milliards de francs					
Solde des administrations publiques	-36	-51	-67	-65	-67
Baisses d'impôts ex ante	64	86	137	137	137

Source : OFCE-Modèle e-mod.fr.

E. SENSIBILITÉ DES FINANCES PUBLIQUES À LA CROISSANCE

Le compte à moyen terme présente un scénario de croissance **probable** à l'horizon de 5 ans. Afin de mesurer la marge d'erreur pour les différentes variables, notamment pour l'inflation et les finances publiques, les experts de l'OFCE ont réalisé une **variante** où la **croissance** évoluerait de façon **moins favorable**.

Pour ce faire, ils ont retenu l'hypothèse d'une **demande interne** moins forte que prévu. Ex ante, le taux d'épargne financière des ménages a été augmenté de 2 points en 2001, de 3,1 points ensuite, ce qui correspond à une baisse à la fois du taux de consommation et du taux d'épargne en logement. Le taux d'investissement des sociétés financières et non financières a été diminué de 1,2 point en 2001, 1,8 point ensuite.

Compte tenu des effets de bouclage, le taux d'épargne financière des ménages n'augmente que de 0,7 point en 2001, puis 1,2 point ensuite. Le taux d'investissement des sociétés baisse de 0,3 point. En fin de période, le niveau du PIB est inférieur de 1,2 % au compte central.

Il en résulterait une croissance de 3 % en l'an 2001 et de 2,5 % en l'an 2005.

En conséquence, le taux de chômage diminue moins rapidement, et est supérieur en fin de période de 0,7 point en 2005. De ce fait, les prix croissent moins rapidement et l'inflation est inférieure de 0,4 point à celle du compte central.

La **capacité de financement des administrations publiques**, exprimée en % du PIB, serait **diminuée de 0,6 point chaque année** par rapport au compte central (de 60 à 70 milliards de francs par an).

En l'an **2005**, la **dette** serait supérieure de 293 milliards à celle du compte central, et donc le ratio dette/PIB serait accru de 5 points de pourcentage par rapport au scénario principal (soit un ratio d'environ 53% du PIB, c'est-à-dire identique à celui prévu pour l'an 2000).

Il convient cependant de préciser que le manque de dynamisme de l'activité envisagé ici provient de la demande interne. On obtient donc l'impact maximum sur les finances publiques, dont une partie des recettes sont assises sur la demande intérieure (TIPP, TVA). Un ralentissement de l'activité dû à un environnement international moins favorable aurait un impact moins marqué sur le déficit public.

IMPACT D'UNE CROISSANCE PLUS FAIBLE

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
PIB total en volume	-0,8	-1,1	-1,2	-1,2	-1,2
Importations	-1,1	-1,6	-1,6	-1,6	-1,6
Exportations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prix des importations	-0,1	-0,2	-0,5	-0,8	-1,2
Prix des exportations	-0,2	-0,3	-0,6	-0,9	-1,3
Consommation des ménages	-1,0	-1,6	-1,7	-1,8	-1,9
Consommation des administrations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Investissement productif	-2,4	-3,6	-3,6	-3,4	-3,1
Investissement logement	-2,6	-3,9	-4,2	-4,6	-4,8
Variations de stocks (contribution)	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0
Productivité du travail (par tête)	-0,2	-0,1	0,2	0,1	0,0
Effectifs totaux (en milliers)	-119	-182	-207	-231	-236
Effectifs totaux (en %)	-0,5	-0,7	-0,8	-0,9	-0,9
Taux de chômage (en point)	0,3	0,5	0,6	0,6	0,7
Salaire horaire	-0,4	-0,8	-1,2	-1,7	-2,2
Salaire horaire réel	-0,2	-0,4	-0,5	-0,7	-0,8

(suite page suivante)

	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
Revenu disponible brut	-0,6	-1,0	-1,3	-1,7	-2,1
Taux d'épargne	0,5	0,8	0,9	0,9	1,0
Prix du PIB	-0,2	-0,4	-0,6	-1,0	-1,4
Prix de la consommation des ménages	-0,2	-0,4	-0,6	-1,0	-1,4
Taux de marge	-0,1	0,0	0,2	0,4	0,5
Soldes (en point de PIB)					
Administrations publiques	-0,3	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7
Entreprises	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3
Ménages	0,5	0,7	0,8	0,8	0,8
Nation	0,3	0,5	0,5	0,5	0,5

Source : OFCE-Modèle e-mod.fr.